

Notice d'utilisation



Accéder à l'extranet

1. Connectez-vous à l'adresse suivante : <https://extranetsp.e-cars.fr/>
2. Entrez les identifiants qui vous ont été communiqués via courrier électronique par votre ARS.
3. A votre première connexion, vous devrez modifier votre mot de passe.

Entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Attention : Votre nouveau mot de passe doit respecter les règles suivantes : au moins 8 caractères, au moins un caractère spécial (:!*?...), au moins un chiffre, au moins une majuscule, il ne doit pas reprendre des éléments de votre identifiant.

4. Mot de passe oublié : une nouvelle fonctionnalité a été ajoutée. Si vous avez perdu votre mot de passe ou que celui-ci ne fonctionne plus, vous pouvez désormais cliquer sur « Mot de passe oublié ».

Connexion avec votre compte professionnel

Identifiant

Mot de passe

Attention : l'identifiant alors demandé est l'identifiant « social \ « finesse ».D »

Consulter ses contrats et ses avenants

1. A l'aide du menu de navigation, rendez-vous dans la section « Contrat / Avenant ».
2. Dans cette section se trouvent listés tous vos contrats et vos avenants. Il vous suffit de cliquer sur l'un d'entre eux pour accéder à son contenu.

Contrat / Avenant

Documents de l'établissement

Documents de référence

Référent ARS

Modification mot de passe

Valider des objectifs et des indicateurs

1. Dans le menu de navigation, rendez-vous dans la section « Contrat / Avenant ».
2. Sélectionnez un contrat puis une de ses annexes pour laquelle vous souhaitez proposer un objectif ou un indicateur.
3. Ouvrez une annexe en suivant les instructions 1. et 2. de la méthode précédente.
4. Sélectionnez un objectif ou un indicateur dont le statut est « proposition ARS ».
5. Dans le champ « Validation ES », sélectionnez la mention « Accord ES » si vous validez la proposition de l'ARS.

Contrat / Avenant

Documents de l'établissement

Documents de référence

Référent ARS

Modification mot de passe

Statut :

Validation ES :

Proposition ARS

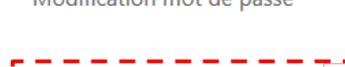
A valider ARS

Accord ES

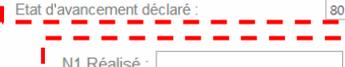
6. Cliquez sur

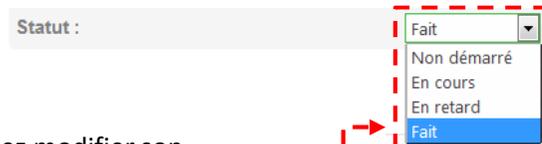
Evaluer un contrat

1. Dans le menu de navigation, rendez-vous dans la section « Contrat / Avenant ». 
2. Sélectionnez le contrat à évaluer. 
3. Vous pouvez évaluer une annexe, un objectif ou un indicateur en les sélectionnant 


4. Pour un **objectif**, deux champs libres vous permettent de :
 - Préciser l'atteinte de l'objectif
 - Proposer des actions correctrices le cas échéant



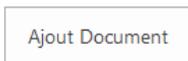
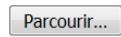

5. Précisez le niveau d'atteinte de l'**objectif** dans le champ « Etat d'avancement ».
6. Pour un **indicateur**, vous pouvez entrer les valeurs réalisées en fonction de l'année.

N1 cible :	N1 Réalisé :
N2 cible :	N2 Réalisé :
N3 cible :	N3 Réalisé :
N4 cible :	N4 Réalisé :
N5 cible :	N5 Réalisé :
7. Pour une **action**, vous pouvez modifier son statut et saisir un commentaire.

8. Après chaque modification, cliquez sur 
9. Pour notifier à votre ARS que vous avez terminé l'évaluation, cliquez sur le bouton « Evalué par l'établissement » en haut de la page du contrat.

Déposer un document

Deux espaces sont disponibles pour partager des documents.

- le premier est lié à votre établissement et se situe dans la section « Documents de l'établissement » du menu latéral de navigation.
- le second est lié à un contrat et se situe en bas de la page du contrat.

1. Rendez-vous dans l'espace où vous souhaitez déposer le document.
2. Cliquez sur le bouton 
3. Cliquez sur le bouton  et sélectionnez le document à l'aide de la boîte de dialogue Windows.
4. Une fois le document chargé, cliquez sur 

Attention : à ce jour, il n'y a pas de fonction d'alerte à l'ARS lorsque vous déposez un document ou modifiez des éléments dans e-CARS. Il vous faut donc avertir par mail votre interlocuteur ARS pour tout dépôt dématérialisé.

Contactez le référent ARS

- Pour toute **question technique sur e-CARS**, contactez les référentes régionales e-CARS :
Cindy PERRICHET : 04 67 07 21 84
Emilie GUEGUINOU : 04 67 07 22 87
ARS-OC-DOSA-AUTORISATIONS-CONTRACTUALISATION@ARS.SANTE.FR
- Pour toute question **sur le contenu des annexes (objectifs et indicateurs)**, contactez votre interlocuteur ARS
(Contact précisé dans le mail adressé le 21 mars 2019)



CONTACT

Agence Régionale de Santé Occitanie

Equipe régionale contractualisation

Tél : 04 67 07 22 39

ars-oc-dosa-autorisations-contractualisation@ars.sante.fr